



Camp de jour SDDB

Du lundi 25 juin au vendredi 10 août 2018
Possibilité d'une semaine supplémentaire
Du 13 août au 17 août 2018

GUIDE DES PARENTS



Mot de bienvenue

Chers parents,

L'équipe du Camp de jour SDDB est très enthousiaste à l'idée d'accueillir votre enfant cet été. Il y aura des activités trippantes, des sorties enivrantes et des aventures à couper le souffle. Qu'il soit sportif ou créatif, votre enfant vivra un moment inoubliable!

L'équipe du Camp SDDB

1 – HORAIRES DES SERVICES

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE :

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

SERVICE DE GARDE :

Du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 17h45.

Après 17h45, des frais de 2 \$ du 5 minutes vous seront chargés.

***Tous les enfants du camp de jour sont inscrits au service de garde. **Vous n'avez pas à réserver votre place, mais nous vous demandons de signifier la présence de votre enfant lors de votre arrivée au service de garde.** Vous pourrez le faire auprès d'un des animateurs présents. Cette façon de faire nous permettra de savoir quels sont les enfants présents sur le site avant le début officiel de la journée.

➤ Ce service est un service de surveillance seulement, et non pas un service d'animation

➤ **Toutes les règles du SAE s'appliquent au service de garde.**

ACCUEIL ET DÉPART

Les animateurs prennent les présences de leur groupe afin de s'assurer du nombre d'enfants qu'ils auront pendant la journée. Si vous arrivez en retard, il est important d'amener votre enfant à son animateur et d'inscrire son nom sur la liste des présences.

Le parent ou le tuteur qui vient chercher un enfant doit se présenter à l'animateur afin que celui-ci vérifie s'il est autorisé à partir avec l'enfant. Les personnes autorisées à venir chercher un enfant, sont celles qui apparaissent sur la fiche d'inscription. **Nous demanderons une signature du parent ou de la personne autorisée au départ.**

Si votre enfant a l'autorisation de partir seul, le parent doit l'avoir indiqué sur la fiche d'inscription. L'enfant devra, avant de partir, aviser son animateur.

TEMPÉRATURE ET ANNULATION

➤ Lorsqu'il ne pleut pas, l'accueil sera toujours fait à l'extérieur dans le Parc Desjardins adjacent à l'aréna ;

➤ Lors de mauvais temps, les groupes se rassembleront à l'intérieur de l'aréna Le Stardien.

➤ **Pour les sorties et les mercredis à la plage, nous prendrons la décision le matin même.** La décision finale sera annoncée sur la page Facebook du comité des loisirs de Saint-Denis-de-Brompton (www.facebook.com/loisirsstdenisdebrompton). Vous recevrez aussi un courriel. **N'oubliez pas que lorsque l'activité plage à lieu, les accueils se feront tout de même à l'aréna puisque c'est un transport en autobus.**

2 – JOURNÉE TYPE DE VOTRE ENFANT

7 h	Ouverture service de garde
9 h :	Rassemblement dynamiques animés par l'équipe d'animateur
9 h 15 :	Prise de présence et début des activités
10 h 30 :	Collation et pause détente de 15 minute
10 h 45 :	Poursuite des activités
12 h :	Dîner
12 h 45 :	Reprise des activités
14 h 15 :	Collation et pause détente de 15 minute
16 h :	Fin des activités - Contrôle des départs et service de garde
17h45 :	Fermeture du service de garde

3 – CODE DE VIE DE L'ENFANT

1- Le respect de soi

- Porte des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp de jour (**il est possible qu'il y ait des activités salissantes alors prévoir le linge en conséquence**)
- Porte l'équipement de protection nécessaire aux activités qui en ont besoin.
- Prend ses décisions selon ses intérêts sans être influencé et/ou intimidé
- Refuse et Dénonce les comportements inappropriés comme la violence, l'intimidation, les contacts à caractères sexuels etc.

2- Le respect des autres

- Participe positivement et de façon dynamique aux activités;
- Fait preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, animateurs, coordonnateur);
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui;
- Respecte les consignes des animateurs, des aide-animateurs du coordonnateur et des accompagnateurs ;
- Ne pas apporter d'effets personnels tels que : téléphone cellulaire, lecteur mp3, jeux vidéo, toutou, etc.;
- Quitte le site du Service d'animation estivale seulement lorsque l'animateur l'autorise;
- Emploie un langage poli et respectueux;
- Établit une communication respectueuse et honnête.

3- Le respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp de jour ou l'environnement;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- Tient les lieux propres et en bon état.

4 – TENUE VESTIMENTAIRE APPROPRIÉE À UN CAMP DE JOUR

OBLIGATOIRE

- Espadrilles
- Casquette, chapeau ou foulard de tête (pour éviter les insulations, nous passerons l'été à l'extérieur!)

À noter que si votre enfant arrive au camp sans ses espadrilles, vous devrez aller les chercher.

RECOMMANDÉS

- Short à mi-cuisse
- Pantalon sport
- Maillot de bain (nous allons faire des jeux d'eau régulièrement)
- Gilet à manches courtes
- Coton ouaté
- Manteau et bottes de pluie

Il est recommandé de laisser au camp des vêtements de rechange et des vêtements de pluie, votre enfant aura un espace attitré pour cela.

Veillez choisir des VÊTEMENTS APPROPRIÉS pour un camp de jour. Votre enfant se salira en s'amusant! Nous ne sommes pas responsables des vêtements, souliers et accessoires salis ou endommagés.

CE QUI EST INTERDIT

- Camisoles, Gilets courts (bedaine)
- Jupes et robes
- **Sandales, gougounes ou crocs (seulement à la plage)**
- Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents)

5 – MESURES DISCIPLINAIRES

L'animateur doit assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.

L'animateur doit assurer la sécurité pour tous en appliquant les règlements du camp.

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable, l'équipe du Service d'animation estivale pourrait être dans l'obligation d'aviser le parent et retourner l'enfant chez lui.

Voici les étapes utilisées par les animateurs et le responsable dans le cas d'enfants ayant des comportements perturbateurs :

1. Un premier avertissement verbal est donné à l'enfant et aux parents pour lui indiquer son comportement fautif et pour lui expliquer le pourquoi qu'il ne peut agir de la sorte (entente entre l'animateur et l'enfant).
2. Un deuxième avertissement écrit est donné à l'enfant et aux parents pour lui signaler que le prochain avertissement sera suivi d'une suspension d'une journée du Service d'animation estivale.
3. Au troisième avertissement, avec l'autorisation du responsable, les parents seront dans l'obligation de venir chercher l'enfant sur le site d'animation dans un court délai, et ce, pour le reste de la journée.
4. Au quatrième avertissement, le responsable communiquera avec les parents pour les informer que leur enfant sera expulsé pour le reste de l'été. Cette mesure prendra effet le jour même.

6 – MATÉRIEL REQUIS

J'APPORTE EN TOUT TEMPS ...

- Vêtements sport
- Espadrilles
- Sac à dos
- Une ou des gourdes d'eau
- Dîner froid et collations
- Costume de bain et serviette de bain
- Crème solaire en crème pour une protection maximale.
- Chapeau (casquette, foulard, etc.)
- Médicaments et posologie si nécessaires
- Vêtements pour la pluie
- Vêtements de rechange

DANS MA BOÎTE À LUNCH, J'APPORTE...

Votre enfant bouge toute la journée et dépense énormément d'énergie. Il est donc primordial de lui fournir un lunch complet et santé. Voici quelques éléments importants à ne pas oublier :

- Aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne sera toléré.
- Nourritures saines, de bonnes collations (fruits, barres tendres, etc.) et un repas principal.
- De quoi hydrater votre enfant pour toute la journée, jus pour ses collations et gourde d'eau.
- Puisque nous n'avons pas accès à des réfrigérateurs, vous devez absolument mettre un « Ice pack » dans la boîte à lunch de votre enfant.
- Aucun contenant en verre ne sera accepté, pour la sécurité de tous.
- Et n'oubliez pas, c'est l'été...une petite gâterie de temps en temps peut toujours faire plaisir!!!

7 – EN CAS D'ACCIDENT

Blessure mineure

- Application des premiers soins selon la gravité.
- Tout le personnel du camp possède une certification en secourisme valide

Dans le cas d'un incident majeur

- Nous appelons les services d'urgence (police, ambulance).
- Nous appelons les parents et les avisons de la situation et des mesures à prendre (ex. transport en ambulance).
- Le coût d'un transport ambulancier est aux frais du parent.

Pour tout accident

Un rapport d'accident sera complété par l'animateur ou le responsable. Ce rapport peut être consulté uniquement, aucune copie ne sera autorisée. Peu importe la gravité de l'incident, le parent sera informé de la situation.

8 – LES SORTIES

Lors de ces sorties, la sécurité de vos enfants et notre priorité. 7 animateurs minimum accompagneront les enfants aux glissades d'eau, 5 animateurs et plus seront présents au Ranch Massawippi. **Cependant, considérant l'étendu du site, nous aimerions pouvoir compter sur la présence de quelques parents lors de la sortie à Bromont. Si cela vous intéresse, communiquez avec la coordonnatrice au 819-846-3339 ou par courriel au coordsddb@gmail.com.**

En cas d'annulation :

Nous prendrons la décision le matin même. Par contre, s'il y a une légère pluie, un imperméable et des bottes seront requis dans le sac à dos de votre enfant.

Dates	Endroits
3 juillet	Ranch Massawippi
17 juillet	Glissades d'eau de Bromont

9 – LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

À chaque semaine, plusieurs activités spéciales seront offertes aux enfants. Le but est de leur permettre de vivre un été rempli de surprises, de découvertes et de plaisir. Voici un bref aperçu de notre été :

Dates	Activité
Tous les lundis	Journées thématiques
Tous les vendredis	Journée libre-choix
27 juin	Speed-Stack
3 juillet	Ranch Massawippi
10 juillet	Rythme et percussion
17 juillet	Glissage d'eau
26 juillet	Camping*
31 juillet	Karaté
10 août	Dîner hot-dog avec les parents et activité de fin d'été.

*Veuillez noter que le camping sera offert aux enfants de 7 ans et plus.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET D'ANNULATION

REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription seront remboursés uniquement dans ces deux cas :

- ➡ Pour des raisons de santé, de blessure ou de maladie l'enfant ne peut poursuivre le SAE. Un certificat médical sera exigé.
- ➡ Lorsque l'activité est annulée par le SAE.

POLITIQUE D'ANNULATION

Afin de mieux planifier notre saison, le Camp de jour SDDB, s'est doté d'une politique d'annulation et de remboursement bien précise.

- ➡ Pour une annulation due à une maladie ou à une contrainte médicale, nous ferons un remboursement total des montants versés pour le séjour, sur preuve médicale seulement.
- ➡ Pour toute autre annulation, avant le 16 juin 2018, nous ferons un remboursement des montants versés pour le séjour, à l'exception des frais d'administration fixés à 25 \$.
- ➡ Pour toute autre annulation, après le 17 juin 2018, aucun remboursement ne sera fait.

POLITIQUE DE CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION

- ➡ Des frais administratifs de 10 \$ par enfant et par semaine d'inscription s'appliquent lorsque des changements de fréquentation sont requis sans annulation.

Toute l'équipe du Camp de jour SDDB vous souhaite un bel été!